Service de Santé des Armées (SSA)

COMPTE RENDU

Comité Social d'Administration de Réseau

C.S.A. - R.

Paris, le 25 novembre 2025

L'UNSA Défense était représentée par : Nadège BEZARD, Nicolas BECK, Nawel BENNIDER et Graziella PENOT.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal du CSA-R SSA du 25 juin 2025
2. Sujets suivis par l'UNSA
3. Actualités des transformations :
   - ✓ Direction des hôpitaux des armées : hôpital Robert Picqué
   - ✓ Transformation des CMA
   - ✓ Création du CSRH pour l'administration centrale et la DSIN-S
   - ✓ Projet d'arrêté de transformation de décembre 2025
4. Bilan de la formation du personnel civil
5. Politique RH
   - ✓ Recrutement
   - ✓ ITM (Indemnité Temporaire de Mobilité)
   - ✓ NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire)
   - ✓ IHTN (Indemnité Horaire Travail de Nuit)

Présidence : le directeur central du SSA
Animation : l'adjoint civil au sous-directeur Études et Politique RH

I. Déclarations liminaires

Ouverture de l'instance par la lecture des déclarations liminaires.

II. Propos liminaire du Directeur Central

« Le SSA est en pleine transformation, conformément à la feuille de route qui nous a été confiée. Nous devons revoir certaines orientations prises il y a 15 ans si elles ne sont plus adaptées. Le rythme sera soutenu, et je mesure pleinement les contraintes et pressions exercées sur le service.

Le budget augmente, avec une transparence totale, offrant ainsi plus de moyens. Chaque dépense est contrôlée au niveau ministériel.

Notre priorité est de renforcer notre capacité de projection, et les équipes de Chanteau doivent en être conscientes. Nous devons améliorer l'efficacité du SSA dans ses missions principales : la projection sur le terrain et la participation à la résilience nationale. Il ne s'agit pas de fournir des soins aux agents civils du ministère, mais bien de soutenir les militaires.

Je suis pleinement conscient des attentes et des inquiétudes des agents du SSA. Nous aborderons les dossiers de restructuration en transparence avec les organisations syndicales. Nos hôpitaux conserveront leur dimension, mais nous simplifierons les processus pour fluidifier la prise de décisions, comme l'ont déjà fait les hôpitaux publics.

Le budget alloué est principalement destiné à l'achat de matériel et d'équipements, plutôt qu'aux ressources humaines. Cependant, j'ai obtenu des avancées sur les RIFSEEP.

Nous devons poser un diagnostic sur notre ressource humaine. Nous avons la capacité de projeter des équipements, mais il nous faut aussi projeter des hommes et des femmes pour les utiliser. Ce ne seront pas des civils, mais bien des militaires. Cette question se pose notamment à Chanteau et dans les hôpitaux.

Il est crucial de synchroniser nos besoins avec la prochaine Loi de Programmation Militaire (LPM). C'est maintenant qu'il faut préparer une copie objective et partagée. L'année prochaine sera celle des ressources humaines. Nous devons élaborer une "lettre au Père Noël" pour l'année à venir et avoir un dossier prêt pour l'été prochain. Nous aurons besoin d'opérateurs nombreux et bien formés pour exploiter les équipements acquis. »

III. Sujets suivis par l'UNSA Défense

- **Avancements des agents paramédicaux** : Les taux 2026 pour les AS et ASHQC sont publiés, permettant le lancement des travaux.
- **Parcours professionnels des personnels paramédicaux** : Mise en forme des fiches pédagogiques pour certains métiers, suite au groupe de travail.
- **Heures supplémentaires pour les paramédicaux**: Gestion en cours, suivie par la DC SSA.
- **Travail en 12h** : Solution attendue après la refonte de l'accord cadre ARTT.
- **MTI** : une extension en cours pour certains personnels hors HIA. La MTI correspond à la ligne métier mais pas au statut.

L'UNSA Défense demandera des précisions.

- **Guide discipline et guide handicap** : En attente de validation des notes politiques SSA.

L'UNSA Défense est enfin satisfaite que le SSA mette en place sa politique handicap car il s'agissait d'une demande de notre part depuis plusieurs années. Nous suivrons la suite avec attention.

- **Formation CREP** : Accompagnement par la DC SSA pour les managers.

L'UNSA Défense insiste sur la formation des chefs de services et de leur rôle concernant le dialogue social.

- **Pharmacie Centrale des Armées** : Étude en cours sur l'évolution des parcours et missions.

L'UNSA Défense constate que la PCA ne prend pas de décision quant au paiement des heures supplémentaires alors qu'il s'agit d'une décision managériale. Nous demandons à ce qu'un rappel soit fait.

IV. Actualités des transformations

Hôpital Robert Piqué : transformation en HSA, rattaché à Percy dès janvier 2026. 34 agents civils restructurés, 10 en cours.

L'UNSA Défense alerte sur le service de maîtrise des risques de Percy, déjà en souffrance. Supprimer un poste d'agent préventeur met le site en danger, comme l'a démontré le récent audit, surtout avec les nombreux travaux prévus dans l'HSA RP. Vigilance accrue nécessaire pendant la période transitoire.

CMA : réorganisation en 7 zones d'ici l'été 2026, avec accompagnement des commandants.

L'UNSA Défense s'inquiète de l'augmentation substantielle des périmètres des chargés de prévention (CPRP) des CMA, craignant un manque de renforcement des équipes. La Directrice de la Médecine des Forces assure que les CARTEC (ancien REO) ont été adaptées pour répondre à la charge accrue.

Création du centre de soutien ressources humaines (CSRH) pour l'administration centrale et la DSIN-S : les commissions ont déjà commencé avant même que l'arrêté de transformation paraisse. Ce centre de soutien RH sera mis en place pour la DC et l'inspection du SSA puis pour la DSIN-S. Ce centre est à Arcueil et le personnel est déjà dans ses locaux, les agents de la DSIN-S seront soutenus par le CMG SGL.

L'UNSA Défense demande si l'ACASAN sera la prochaine composante qui verra la mise en place d'un centre de soutien RH. Il nous est répondu que la réflexion est en cours.

Il nous est annoncé que la DRH-MD souhaite que les RH de proximité reprennent la mission en 2027 sur l'entretien « bilan de carrière » au profit des agents ayant 54 ans. L'UNSA Défense constate que la charge de travail va encore augmenter pour les gestionnaires déjà en sous-effectif et dont le moral est en baisse au vu de la charge de travail leur incombant.

Une opération d'optimisation RH dématérialisée est en marche

Le réseau INTRASAN empêche le déploiement d'un outil SI de gestion du temps qui est fortement souhaité par les hôpitaux. Nous apprenons que la DSIN-S doit déployer INTRADEF dès 2026.
Pour les CMA, l'outil de gestion du temps GAETAN est en cours de paramétrage.

Projet d'arrêté de transformation de décembre 2026 : la restructuration concerne 3% des postes du personnel civil du SSA notamment en raison de la réorganisation du RAVMED et de l'IRBA. L'arrêté sera présenté au CSA-M le 18 décembre et il devrait paraître d'ici fin décembre 2025.
Concernant l'IRBA, les équipes de Marseille actuellement hébergées à l'IHU, le DCSSA voulait réorienter ses domaines de recherche vers la reconstruction.

Le Directeur de l'ACASAN se rendra à Marseille le 5 décembre pour voir le personnel et expliquer ce qu'il va se passer. Il sera accompagné du Directeur de l'IRBA. Un rapprochement auprès de la DHM va être mené afin de permettre au personnel extrêmement spécialisé de retrouver des postes.

L'UNSA Défense alerte sur le fait que la perte d'un pan d'expertise est un risque car il est toujours long de recréer un haut niveau d'expertise. Si les chercheurs de l'IRBA avaient écouté les prédécesseurs du DC SSA, au prétexte que les armées n'étaient que sur le front chaud, jamais ils n'auraient pu acquérir un caisson bioclimatique (chaud et froid). Et aujourd'hui le SSA peut se féliciter de pouvoir répondre aux demandes des armées confrontées au froid.

Le DC SSA annonce qu'il préfère recentrer les crédits de recherche au profit de thématiques qui ont pour but de permettre de mieux soigner les militaires plutôt que pour celles liées aux moustiques. Il souhaite mettre en place un partenariat avec les équipes civiles référentes dans les domaines qui vont être arrêtés à la fermeture des unités sur Marseille.

V. Bilan de la formation du personnel civil

Concernant les formations diplômantes pour 2025, 11 inscriptions sur 21 ont été acceptées. La haute technicité des personnels fait que les formations sont liées au domaine de compétence plutôt qu'au statut, avec une offre identique pour les civils et les militaires.

Les organisations syndicales appellent à la vigilance concernant la réalisation de formations qualifiantes et la proposition des postes correspondants, car ce n'est pas toujours le cas. Certains aides-soignants ayant obtenu le diplôme d'infirmier sont maintenus sur des postes d'AS en attendant la création de postes d'infirmiers, parfois pendant plus d'un an. Le calendrier des postes par concours dépend de la DRHMD.

L'UNSA Défense insiste sur la formation CREP des chefs de services cliniques afin qu'ils prennent conscience de l'importance de leurs rôles dans la carrière des personnels civils.

L'UNSA Défense répond que la mise en place des demandes de formation en hors plan, permet au personnel de mieux s'organiser pour honorer la formation choisie et surtout permet d'avoir accès aux formations pertinentes du poste occupé.

VI. Politique RH

Recrutement : le SSA privilégie les concours pour ses recrutements, mais recourt aux contractuels dans certains domaines. Les enjeux portent sur les détachements (contraintes budgétaires), les politiques inclusives et l'apprentissage. Succès pour les AS, mais échecs dans d'autres filières (PCRMT notamment). Les organisations syndicales demandent un travail sur l'attractivité du SSA, soulignant que la prime de service est gelée.

L'UNSA Défense s'interroge sur le fait qu' aucun catégorie C ne soit recruté dans la filière numérique. Tout est au profit de l'externalisation. Nous alertons également sur le souhait de non renouvellement de contrats d'agents contractuels de cat B de la DSIN-S. En fait, nombre de tâches demandées ne sont pas en corrélation avec le poste tenu.

L'UNSA Défense insiste une nouvelle fois suite à sa déclaration de début de séance, sur l'importance d'un retex concernant la non fidélisation des apprentis. Il est également nécessaire de s'assurer que les personnels paramédicaux sont envoyés en formation de tutorat avant d'accueillir un stagiaire. Nous alertons sur le fait qu'un suivi des tuteurs et des stagiaires est primordial.
L'UNSA Défense demande des explications concernant 2 recrutements de 4139-2 sur des postes d'ASHQC. Nous apprenons que les concours vont de nouveau s'ouvrir pour ce corps mais essentiellement pour des postes de brancardiers.
L'UNSA Défense revendique le dégel de la prime de service comme c'est le cas à la FPH.

- **ITM** (indemnité temporaire de mobilité). Ce dispositif a trois objectifs : favoriser la mobilité dans la fonction publique de l'Etat, renforcer l'attractivité des postes, donner priorité aux univers professionnels en tension et aux bassins d'emplois déficitaires.
  Les sommes sont versées sur 3 ans. Si l'agent quitte son poste avant les 3 ans, il ne perçoit pas la totalité. Pour 2025, 45 postes ouvrent droit à l'ITM.

- **NBI (nouvelle bonification indiciaire).** Enveloppe toujours fermée. Chaque année, il y a plus de demandes que de points à redistribuer. La logique est de servir en priorité, les préventeurs.

- **Indemnité horaires travail de nuit (IHTN) pour le personnel soignant :** périodes des heures réalisées entre le 1er janvier 2024 et le 31 mai 2025. Ce dossier n'est pas été finalisé mais le versement du solde se fera sur la paie de janvier 2026.

VII. CONCLUSION

L'UNSA Défense apprécie d'avoir un dialogue social constructif où chacun a pu s'exprimer. Comme à son habitude, l'UNSA Défense a participé activement pour défendre les droits des agents et pour alerter sur les conditions de travail. L'UNSA Défense a été également force de proposition à plusieurs reprises lors de cette instance. Cela permet une écoute de chaque partie et engendre une satisfaction de la prise en compte de nombreux dossiers pour l'avenir du SSA.
L'UNSA Défense note une amélioration sur la reconnaissance de l'existence du personnel civil. Oui le SSA se transforme, oui le SSA doit se militariser. L'UNSA Défense criera toujours haut et fort la nécessité de la considération et de la reconnaissance du personnel civil qui assure la base arrière sur le terrain.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus du CSA R SSA :

Titulaires

Nadège BEZARD – HNIA Laveran, Marseille
Nicolas BECK – DAPSA, Orléans
Nawel BENNIDER – CTSA, Clamart

Suppléants

Graziella PENOT – IRBA, Brétigny-sur-Orge
Philippe AGUIRRE – HNIA Ste Anne, Toulon
Yves GRUSON – DCSSA, Arcueil

UNSA Défense-78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS - 01 42 22 37 02

federation@unsa-defense.org
portail-unsa.intradef.gouv.fr
www.unsa-defense.org
@UnsaDefense
www.facebook.com/UNSADefense
Unsa defense diffusion